



**DISPENSES\* DE DOMAINES DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**  
**Secteurs Médico/Social**

*\*Les allègements ne sont pas pris en compte dans le cadre de la VAE*

## CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) - Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

Arrêté du 29 mars 2019 modifiant l'arrêté du 22 août 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 2017 portant création de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Épreuves du CAP AEPE <small>(Ministère responsable de la certification : Éducation nationale)</small>	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »	Titre Assistant(e) de vie aux familles	Brevet d'études professionnelles agricoles Services aux personnes	CAP Services aux personnes et vente en espace rural	BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Mention complémentaire Aide à domicile
EP1 : Accompagner le développement		Dispense	Dispense		Dispense	
EP2 : Exercer son activité en accueil	Dispense				Dispense	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social	Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social (Version 2016)	Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Diplôme d'État d'assistant familial	Diplôme d'État d'Aide-Soignant (Ancienne version)	Diplôme d'État d'Aide-Soignant (Nouvelle version)	Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture (Ancienne version)	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (Nouvelle version)
	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense	Dispense	Dispense					
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense	Dispense	Dispense					
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne						Dispense		Dispense

<b>Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social</b>  Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)	Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialité CCS	Titre professionnel d'agent de service médico-social	Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales	Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne	Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieux familial et collectif	Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance	Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance
	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne		Dispense		Dispense				
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense	Dispense			Dispense	Dispense		
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne								
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne				Dispense	Dispense			

<b>Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social</b>  Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Mention complémentaire aide à domicile	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne	Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural	Titre professionnel Assistant de vie dépendance
	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'agriculture	IPERIA
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense	Dispense	Dispense				
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense						
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne				Dispense			

**DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS**

**TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADV F) - Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)**

Arrêté du 17 mars 2016 modifiant l'arrêté du 22 juillet 2003 modifié relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles</b> (Ministère responsable de la certification : Ministère du travail)	CAP Assistant technique en milieu familial et collectif	BEP Carrières sanitaires et sociales	BEP accompagnement soins et services à la personne	MCAD Mention complémentaire d'aide à domicile	CAP Petite enfance	BEPA Services aux personnes	CAPA Service aux personnes et vente en espace rural
CCP1 Entretien le linge et le logement d'un particulier	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
CCP2 Accompagner les actes essentiels du quotidien			Dispense	Dispense		Dispense	Dispense
CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile					Dispense		

<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles</b> (Ministère responsable de la certification : Ministère du travail)	Diplôme d'État d'assistant familial	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Diplôme d'État d'Aide-Soignant	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	Assistant de vie dépendance
CCP1 Entretien le linge et le logement d'un particulier	Dispense	Dispense			Dispense
CCP2 Accompagner les actes essentiels du quotidien		Dispense	Dispense		Dispense
CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile	Dispense			Dispense	

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDE, TEXTES OFFICIELS](#)

## DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) - Niveau de diplôme : 4

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux - Arrêté NOR : SSAH2110960A - Annexe VII

**+ AFGSU 2 VALIDE AU PASSAGE DEVANT LE JURY**

Diplôme d'État Aide-soignant  (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Modules	DEAP (2006) (Niveau 3)	DEAP 2021 (Niveau 4)	BAC PRO ASSP 2011 (Niveau 4)	BAC PRO SAPAT 2011 (Niveau 4)	Titre professionnel ADVF (Niveau 3)
Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)			Dispense	Dispense	
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)			Dispense	Dispense	Dispense
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)					
	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)					
	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Dispense	Dispense			Dispense
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs		Dispense	Dispense	Dispense	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Dispense	Dispense	Dispense		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9. – Traitement des informations	Dispense	Dispense	Dispense		
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques		Dispense	Dispense		

## DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) - Niveau de diplôme : 4

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux - Arrêté NOR : SSAH2110960A - Annexe VII

(SUITE)

**+ AFGSU 2 VALIDE AU PASSAGE DEVANT LE JURY**

Diplôme d'État Aide-soignant  (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Modules	DEAES 2016 Spécialités (Niveau 3)	DEAES 2021 (Niveau 3)	ARM 2019 (Niveau 4)	Ambulancier 2006 (Niveau 3)	Titre professionnel ASMS (Niveau 3)
Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)					
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)			Dispense		
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)					
	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)					
	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée		Dispense		Dispense	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Dispense	Dispense			
	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs					
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés					Dispense
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9. – Traitement des informations	Dispense	Dispense	Dispense		
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques		Dispense			

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)



**DIPLOME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE - Niveau de diplôme : 4**  
 Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture  
 Arrêté NOR : SSAH2110961A - Annexe VII

**+ AFGSU 2 VALIDE AU  
 PASSAGE DEVANT LE  
 JURY**

<b>Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture</b> (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Modules	CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance	DEAS 2005 (Niveau 3)	DEAS 2021 (Niveau 4)	BAC PRO ASSP 2011 (Niveau 4)	BAC PRO SAPAT 2011 (Niveau 4)	AMR 2019 (Niveau 4)
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AP)						
	Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP)						
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AP)						Dispense
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AP)						
	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AP)						
	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée		Dispense	Dispense			
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	
	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs			Dispense	Dispense	Dispense	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés		Dispense	Dispense	Dispense		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9. – Traitement des informations		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques			Dispense	Dispense		

**DIPLOME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE - Niveau de diplôme : 4**  
 Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture  
 Arrêté NOR : SSAH2110961A - Annexe VII  
 (SUITE)

**+ AFGSU 2 VALIDE AU  
 PASSAGE DEVANT LE  
 JURY**

<b>Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture</b>  (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Modules	Titre professionnel ADVF (Niveau 3)	Titre professionnel ASMS (Niveau 3)	DEAES 2021 (Niveau 3)	DEAES 2016 Spécialité (Niveau 3)	Ambulancier 2006 (Niveau 3)
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AP)					
	Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP)					
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AP)					
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AP)					
	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AP)					
	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Dispense		Dispense		Dispense
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Dispense		Dispense	Dispense	
	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs					
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés		Dispense			
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9. – Traitement des informations			Dispense	Dispense	
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques			Dispense		

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

<b>Diplôme d'État Technicien D'Intervention Sociale et Familiale</b>  (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur de formation	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale	Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire d'aide à domicile	Diplôme d'État d'assistant familial	Titre professionnel Assistant de vie
UF 1 : Conduite de projet d'aide à la personne	Dispense						
UF 2 : Communication professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense			
UF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne					Dispense		Dispense
UF 4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne							
UF 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale						Dispense	
UF 6 : Accompagnement social vers l'insertion	Dispense	Dispense*					

\* Uniquement si l'un des deux secteurs d'activités du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale porte sur le champ « Activités de soutien et d'aide à l'intégration »

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

## DIPLOME D'ÉTAT MONITEUR-ÉDUCATEUR - Niveau de diplôme : 4 (anciennement IV)

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur - Annexe IV - Modifié par Arrêté du 7 décembre 2017 - art.

<p style="text-align: center;"><b>Diplôme d'État Moniteur-Éducateur</b></p> <p>(Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)</p>	Baccalauréat Professionnel services en milieu rural	Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires	Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse (BEATEP) spécialité « activités sociales et vie local » ou Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) « animation sociale »	Titre professionnel technicien médiation services	Mention complémentaire Aide à domicile	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel accompagnement, soins, services à la personne
DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé							
DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé							
DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense*	Dispense
DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles				Dispense			

\* Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités "activités de soutien et d'aide à l'intégration" et "activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté"

**DIPLÔME D'ÉTAT MONITEUR-ÉDUCATEUR - Niveau de diplôme : 4 (anciennement IV)**

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur - Annexe IV - Modifié par Arrêté du 7 décembre 2017 - art.

*(Suite)*

<b>Diplôme d'État Moniteur-Éducateur</b>  (Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)	Diplôme d'État de Technicien de l'intervention sociale et familiale	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Diplôme d'État d'Assistant Familial	Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'État d'accompagnant Éducatif et Social
DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé					
DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense				
DF3 : Travail en équipe pluri- professionnelle					
DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles	Dispense				

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

## DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Éducateur- Spécialisé Ministère responsable de la certification : Ministère de l'éducation nationale, Ministère des solidarités et de la santé	Blocs de compétences	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé		Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants		Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale		Diplôme d'État d'Assistant de service social		Diplôme d'État de Moniteur Éducateur*
		Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	
DC1 La relation éducative spécialisée	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative									Dispense*
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif									
DC2 Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés	Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif									
DC 3 : Communication professionnelle	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	
DC 4 : Dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	

\*Article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007 : Pour les moniteurs éducateurs justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle à un poste éducatif, la dispense du premier domaine de formation et des premières parties des second, troisième et quatrième domaine de formation de la formation d'éducateur spécialisé et des épreuves de certification correspondantes.

**Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation, Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** (dispense du DF 3 et DF 4)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

## DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ - Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Educateur Technique Spécialisé  Ministère responsable de la certification : Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère de la justice, Ministère des solidarités et de la santé	Blocs de compétences	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé		Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants		Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale		Diplôme d'État d'Assistant de service social		Diplôme d'État Moniteur éducateur
		Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative									Dispense*
	Bloc de compétences 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel			Dispense						
DC 2 : Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé	Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail									
DC 3 : Communication professionnelle	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	
DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles Partenariats et réseaux	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels									Dispense* 1ere partie
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	

\*Article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007.

Être titulaire du **Diplôme d'État de moniteur éducateur** et justifier, à compter du début de la formation à ce diplôme, d'au moins deux ans d'expérience professionnelle à un poste éducatif.  
Dispense du DF1 / Dispense des premières parties des DF2, DF3 et DF4, ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant.

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

**DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS - Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021**

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Éducateur de Jeunes Enfants	Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé		Diplôme d'État d'Assistant de service social		Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale		Diplôme d'État d'Assistant de service social		Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation, Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
		Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	
DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille	Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant									
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille									
DC 2 : Action éducative en direction du jeune enfant	Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif									
	Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant									
DC 3 : Travail en équipe pluri- professionnelle et Communication professionnelle	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale									
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	
DC 4 : Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense	
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires									

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)



**DIPLOME D'ÉTAT ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021**

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Assistant de service social	Blocs de compétences	Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé		Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé		Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants		Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale	
		Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)	Jusqu'à 2020 (Niveau 5)	Depuis 2021 (Niveau 6)
Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle								
	Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective								
DC1 : Intervention professionnelle en service social	Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial								
	Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial								
DC2 : Expertise sociale.	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale								
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense
DC3 : Communication professionnelle en travail social.	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense
DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales.	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires		Dispense		Dispense		Dispense		Dispense

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

## DIPLOME D'ÉTAT INGÉNIERIE SOCIALE - Niveau de diplôme : 7 (anciennement I)

Arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'État d'ingénierie sociale - Annexe IV- Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation

<b>Diplôme d'État Ingénierie Sociale</b> Ministère responsable de la certification : Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère des solidarités et de la santé	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)	Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS)	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention Sociale (CAFDES)
DF1 : Production de connaissances		Dispense	
DF 2 : Conception et conduite d'actions			
DF 3 : Communication, ressources humaines.	Dispense	Dispense	Dispense

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE Niveau de diplôme : 7 (anciennement I)

Décret n° 2007-577 du 19 avril 2007 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire) – Annexe IV – Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation

<b>Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention Sociale</b> Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)	Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS)	Diplôme D'état Ingénierie Sociale DEIS
DF1 : Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service			Dispense
DF 2 : Management et gestion des ressources humaines			
DF 3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service			
DF 4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire	Dispense	Dispense	Dispense

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)